

Fiche de poste

Poste de professeur des écoles - classe maternelle Scolarisation des enfants de moins de trois ans

Référence : Circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012

Implantation : Ecole primaire d'HAUTERIVE - Circonscription de Vichy 2

Poste de professeur des écoles à pourvoir à la rentrée 2013.

A la rentrée 2013, l'école primaire d'Hauterive (5 classes) bénéficiera de l'ouverture d'un poste dans le cadre du dispositif «Scolarisation des moins de trois ans » en référence au texte cité en supra.

Missions :

- L'enseignant chargé de cette classe expérimentale devra mettre en œuvre, dans ses missions d'enseignement, un accueil et une scolarisation adaptés aux besoins spécifiques du public des TPS dans le respect des textes qui régissent le fonctionnement de l'école maternelle.
- Il sera un acteur majeur de l'élaboration du projet particulier de la classe, inscrit dans le projet d'école.
- Il développera un partenariat spécifique avec l'ATSEM affectée à la classe de façon à créer les conditions d'accueil et d'apprentissage appropriées à de très jeunes enfants
- Membre de l'équipe pédagogique de l'école, il conduira une action pédagogique innovante et s'engagera dans le développement des relations avec les familles dans le cadre d'une première scolarisation.
- Il conduira un travail partenarial important avec la collectivité territoriale et les structures de la petite enfance.

Compétences attendues:

- Bonne connaissance de l'école maternelle, de ses pratiques et de ses attentes
- Connaissance des besoins spécifiques des TPS
- Capacités relationnelles, qualités d'accueil et d'écoute
- Aptitude à travailler en équipe, à initier et développer des partenariats
- Volonté de s'engager dans une démarche innovante
- Volonté d'entrer dans une démarche de formation (formation spécifique et formations conjointes ATSEM/PE)
- Capacité à rendre compte d'une pratique professionnelle particulière et à la partager
- Compétences dans la création et la formalisation d'outils (propres à l'enseignement et à l'intention des élèves)

Conditions d'exercice :

L'école d'Hauterive fonctionnera pour l'année scolaire 2013/2014 en semaine de 4 jours.

Horaires de l'école : 8H30- 12H - 14H - 16H30.

Contacts : Toute personne intéressée pourra prendre contact avec l'IEN chargée de la circonscription de VICHY 2 (Mme JOUAN - 04 70 58 70 30) et le directeur de l'école d'Hauterive (M.BRUN 04 70 59 12 10)